



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 juin 2020**

Compte rendu affiché le **17 juin 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **5 juin 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Harun ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Mustapha USTA, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE

Objet :

Budget de la télésurveillance - Budget primitif 2020

V_DEL_200611_17

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Eliane DA COSTA à Christine BERTIN
Virginie COMTE à Matthieu FISCHER
Jean-Michel DIDION à Stéphane BERTIN
Pierre BARNEOUD à Kaoutar DAHOUM
Batoul HACHANI à Ahmed CHEKHAB
Nawelle CHHIB à Nordine GASMI
Christiane PERRET FEIBEL à Hélène GEOFFROY**

Membres absents :

Yvette JANIN, Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Nadia NEZZAR, Mourad BEN DRISS, Bernard GENIN

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_17-DE

Rapport de Monsieur DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_17-DE

Conformément aux articles L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT) et à la nomenclature comptable M14 à laquelle il est soumis, le budget primitif de la télésurveillance pour 2020 est équilibré à hauteur de 28 000 €.

La présentation de ce budget fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors des séances du conseil municipal du 28 janvier puis du 20 mai 2020.

Conformément à la nomenclature M14, les équilibres par chapitres en section de fonctionnement sont les suivants :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 000,00	21 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	2 200,00
Total des dépenses courantes des services		26 000,00	26 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 000,00	28 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)</i>	0,00	0,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)</i>	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL		28 000,00	28 000,00

Le budget de la télésurveillance connaît un système de refacturations depuis le budget principal, équivalent à l'investissement de la ville pour mener à bien le suivi des contrats souscrits.

Ces dépenses sont équilibrées par les recettes tirées des contrats et de la reprise du résultat 2019. Pour 2020, celles-ci sont estimées à 28 000 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020
013	Atténuations de charges		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	28 000,00	25 941,25
73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		28 000,00	25 941,25
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 000,00	25 941,25
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	0,00	0,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL		28 000,00	25 941,25
		R002 RÉSULTAT REPORTÉ	2 058,75
TOTAL		32 000,00	28 000,00

En conséquence, je vous propose :

► d'adopter le budget primitif 2020 du budget de la télésurveillance, ainsi équilibré en dépenses et en recettes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_17-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs,

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables ;

Vu la délibération du 7 mars 2018 fixant les tarifs de la télésurveillance,

Vu l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 ;

Considérant l'équilibre proposé du budget primitif 2020 de la télésurveillance ;

Entendu le rapport présenté le 11 juin 2020 par Monsieur Pierre Dussurgey, 1^{er} adjoint délégué aux finances et au sport ;;

Après avoir délibéré, décide :

► d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe de la télésurveillance, équilibré comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses réelles	28 000,00
Recettes réelles	28 000,00

L'équilibre général du budget s'établit à 28 000,00 €.

Nombre de suffrages exprimés : 37
Votes Pour : 27
Votes Contre : 7
Abstention : 3
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 juin 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY